



Association les Joyeux Randonneurs de Morestel (38510) (A.J.R.)



QUI SOMMES – NOUS ?

Contexte au sein de la fédération

L'**A.J.R.** est rattachée aux structures déconcentrées de la fédération :

Le Coders de rattachement : **CODERS 38**

Le Corers de rattachement **CORERS AURA – Lyon**

Structure située dans une zone de revitalisation rurale (ZRR) : Non

Structure située dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) : Non

Historique de la FEDERATION

La Fédération Française de Retraite Sportive (FFRS) a été créée en **1983** pour promouvoir l'activité physique pour les seniors et pour améliorer la santé par la pratique sportive.

Agréée par le Ministère en charge des Sports, reconnue d'utilité publique, la FFRS, fédération multisports,

42 ans d'existence à ce jour,
88 000 licenciés dont 70 % de femmes,
67 ans de moyenne d'âge
61 activités habilitées,
6 200 animateurs et instructeurs bénévoles,

Créatrice du concept « Sport Senior Santé® » dès 2007, la FFRS promeut une pratique sportive régulière, modérée et diversifiée afin de retarder les effets du vieillissement. La complémentarité des activités proposées par les clubs affiliés permet de solliciter l'ensemble des capacités. Les animateurs bénévoles formés en interne veillent à l'adaptation des pratiques en fonction de l'hétérogénéité de nos adhérents.

De fait, la FFRS s'inscrit totalement dans le Plan National Sport Santé Bien-être et toutes les recommandations actuelles sur les bienfaits de la pratique sportive à titre préventif mais également pour les personnes atteintes de diverses pathologies.

Depuis 2014, la FFRS met en place des sections multi-activités seniors « SMS » avec des animateurs formés spécifiquement pour accueillir dans les meilleures conditions les seniors souffrant de pathologies chroniques ou en phase de reconditionnement physique après diverses pathologies.

Depuis 2019, mise en place également de sections Activ' Mémoire pour faire travailler toutes les sémantiques de la mémoire tout en pratiquant de l'activité physique.

Historique du CODERS 38 (COMITE DEPARTEMENTAL ISERE) :

De l'origine ...

En 1969 à Grenoble se crée "l'Association Sportive du Troisième âge"(ASTA). En **1972**, à Bourgoin, est créé à l'initiative la Municipalité et de plusieurs groupes de retraités, l'Office Berjallien des Personnes Agées, (**OBPA**), avec l'appui de l'ASTA. En 1982 naît, dans la Loire, la Fédération de la Retraite Sportive, et se met en place un projet pilote Rhône-Alpes pour le développement des activités physiques des retraités. L'ASTA de Grenoble ne voulant pas en être le Siège, c'est à **Bourgoin** que se monte **le 20 novembre 1982 le COMITE DEPARTEMENTAL ISEROIS DE LA RETRAITE SPORTIVE (CODIRS)** ; Maurice Drouin en est le Président en 1983 pour 3 mandats de 4 ans. Jusqu'en 2004 l'Isère a toujours été représenté au Comité Directeur National.

A la consolidation ...

Le nombre de Clubs atteint **la cinquantaine avec 2081 adhérents en 2005**. En 1995, la gestion de ces professionnels doit peu à peu être confiée à une Association spécialisée dans l'aide aux personnes âgées.

Jusqu'au CODERS 38...

A ce jour le CODERS 38 a toujours son Siège à Bourgoin-Jallieu ; il comporte 16 Clubs avec 2608 adhérents (au 31/08/2022). Suite au départ de certaines Associations, le nombre de Clubs a diminué, mais la tendance est à l'augmentation d'effectif pour ceux qui restent. Nous pratiquons toutes les disciplines reconnues par la Fédération. Sauf dans certaines disciplines, nous avons toujours des animateurs bénévoles pour encadrer les activités dans de bonnes conditions. La présence d'Instructeurs nous permet d'organiser des stages de formation en Auvergne Rhône Alpes. L'hiver, nous organisons pour les Clubs 8 sorties neige ouvertes à tous.

Le Coders 38 a pour mission de porter les grandes orientations fédérales, à savoir : **lutter contre la perte d'autonomie et l'isolement, faire reculer le vieillissement par la pratique d'activités multisports complémentaires, garder un lien social, former des animateurs bénévoles recrutés parmi les adhérents.**

Notre histoire

L'Association les Joyeux Randonneurs (A.J.R.), reconnue d'utilité publique depuis **2007**, est affilié(e) à la Fédération Française de la Retraite Sportive (**F.F.R.S.**).

*Initiée par **Gabriel JUPPE***



Il rassemble une fois par semaine ses amis et voisins pour une même activité sportive de plein air, accessible gratuitement, aux femmes et aux hommes, dans un élan de convivialité et de bonne humeur.

Il suffit d'être partant, d'avoir de bonnes chaussures, et de vouloir aller découvrir ensemble, en marchant, quelques chemins de randonnées non loin de Morestel.

Au fil du temps, les parcours sont diversifiés, et le nombre de marcheurs s'amplifie.

En 2007, **Gérald BERNARD**, assisté de Christian DALLONGEVILLE et Jean-Pierre DEMAY, entreprend les démarches pour transformer ce « groupe de marcheurs » en projet associatif.

Les statuts sont formalisés dès le 25 octobre 2007, ainsi que le règlement intérieur.

Pendant six ans, (de 2008 à 2014) **Christian DALLONGEVILLE** en assure la présidence. L'organisation de programmes de randonnées (y compris une sortie à la journée) se met en place progressivement, ainsi que leur diffusion aux adhérents.

La commission « rando » est créée.

Elle s'attache à proposer aux randonneurs des parcours variés dans la région, chaque semaine et au fil des mois.

Les randonneurs répondent aussi aux invitations de clubs voisins mais également aux marches organisées par des villages alentour.

Ils participent aux sorties raquettes neige avec le CODERS.

De plus, **des manifestations « festives ou associatives » se mettent en place**, comme la galette des rois, le repas annuel, et la participation au salon des associations de Morestel, **grâce à une commission dédiée.**

2011 : création du logo « AJR » et de son écusson :



Le nombre d'adhérents augmente : de **74** en 2008 jusqu'à **107** en 2014.

Cependant, par défaut de candidatures, le 5 octobre 2014, les conditions de réélections ne sont pas réunies (au regard de l'article 5 des statuts).

Pierre VIDON est élu **Président** à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire du **13 octobre 2014**.

Un nouvel élan est insufflé : toutes les activités sportives et conviviales reprennent avec dynamisme et succès.

La marche nordique s'est ajoutée, puis le pilates et la danse country.

La marche d'orientation, la journée interclubs, la sortie en semi-nocturne : « la marche du hibou » sont organisées.

De plus, se mettent en action : une journée « AJR » à la neige ; une semaine en immersion combinant voyage, culture, randonnées, convivialité ; des participations nombreuses avec d'autres associations.

Le nombre d'adhérents augmente régulièrement : de 104 à **185** en six ans.

Le 29 septembre 2015, l'appellation de l'association est publiée au Journal Officiel de la République Française du 10 octobre 2015 : **« Association Les Joyeux Randonneurs (AJR) »**.

Puis, la pandémie « covid-19 » a bien perturbé – voire arrêté - certaines activités, surtout à partir du 17 mars 2020, où le confinement était de mise.

Toutes les précautions sanitaires sont mises en place.

Certaines activités en plein air sont pratiquées (à effectifs très réduits), comme la randonnée pédestre et la marche nordique.

Pour le pilates, un support pédagogique est fourni par l'animatrice à chaque adhérent inscrit, par mail. En fin de saison, se tiennent quelques séances en « présentiel », en plein air.

L'assemblée générale a pu se tenir (*par messagerie et voie postale pour le vote final*).

Jean-Michel LOMBARD est élu Président le 12 janvier 2021.

Les activités sportives et conviviales reprennent petit à petit, y compris les sorties et les voyages annuels. Toutes les relations avec les autres clubs ou associations reprennent vie.

Les statuts sont modifiés le 14 octobre 2021, ainsi que le règlement intérieur.

2022 : La numérisation des documents administratifs est obligatoire sur le site de la fonction publique : « Service-public.fr ».

2022 : Début de la dématérialisation des licences FFRS – et mise en place très progressive du système d'information « FFRS 360 ». (Le système « Télémat » devient cacuque).

1^{er} janvier 2023 : La FFRS met fin à l'obligation de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive de loisir, pour obtenir sa licence.

Toutefois, elle recommande l'analyse d'un auto-questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique « Q-AAP+ » dans certains cas.

Création de la messagerie propre à l'AJR : « ajr.morestel38510@gmail.com »

L'activité « cyclotourisme » (avec assistance électrique) est lancée avec succès.

La « Fiche Médicale d'Urgence » est créée pour les adhérents du club. Sa détention sur soi pour toutes les sorties est fortement conseillée. Elle est appréciée par tous.

Serge DE GRAVE est élu **Président le 02 novembre 2023** et s'inscrit dans la lignée des ses prédécesseurs.

Suivant les directives de la FFRS, il entreprend de mettre en œuvre le « **projet associatif** », très novateur au sein du club.

Sont ainsi clairement définis, au fil des saisons, son historique, sa structure, ses bilans, ses objectifs.

Création du site internet propre à l'AJR : <https://www.ajrmorestel.fr>, mis en œuvre en novembre 2025, qui répond aux besoins de communication des adhérents (de plus en plus nombreux) et des dirigeants.

Notre objectif et notre organisation

« **L'A.J.R. a pour objet** de favoriser le développement de la pratique des activités sportives adaptées au temps de la retraite ou au temps assimilé; sans idée de compétition, dans le respect des règlements techniques des disciplines sportives, le cas échéant, adaptées aux caractéristiques des adhérents, et des règles générales et particulières de sécurité, valoriser la préservation du capital santé des pratiquants sportifs avançant en âge. »

Sa création est déclarée à la sous-préfecture de La Tour du Pin le 29 octobre 2007 sous le numéro **W382000955**

Son siège social se situe à l'adresse suivante : **Mairie – 38510 - MORESTEL**

Son adresse mail : ajr.morestel38510@gmail.com

L'association adhère à la FFRS, par son appartenance au CODERS 38, dont elle constitue un des clubs affiliés.

L'Association « Les Joyeux Randonneurs » y trouve un **appui fonctionnel et administratif – notamment dans le cadre de responsabilités médicales, sportives et d'assurances, ainsi que des formations d'animateurs.**

Voici le schéma de sa situation hiérarchique, plaçant la **FFRS** en haut de la pyramide, puis au niveau régional : le **CORERS AURA (Auvergne Rhône Alpes)**.

Au niveau départemental : le **CODERS 38** et au niveau de la commune de Morestel : **l'A.J.R.**

L'organisation de l'A.J.R. est pilotée par son COMITÉ DIRECTEUR, composé d'un bureau de 6 dirigeants et 7 membres, tous élus. Y sont rattachés le référent formations, les responsables de chaque activité sportive, la commission « animation - festivités » et la commission « sorties / voyages ».